

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an..... \$1.00
Six mois..... .50
Pas d'abonnements pour moins de six mois.
Abonnement payable d'avance.
Numéro spécimen envoyé gratuitement sur demande.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY.

TARIF DES ANNONCES

Première insertion par ligne.....10cts
Insertions subséquentes.....5cts
Pour les annonces à long terme conditions spéciales et faciles.
Avis de naissances, mariages, ou de décès.....50cts

J.-O. GUAY, Rédacteur et Editeur-Propriétaire.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

VOL. V. No. 32

FEMMELETON No 1.

ALBANE

I

Assise devant son pupitre, Albane couvrait lentement le papier d'une écriture incertaine d'enfant et ne quittait son buvard des yeux que pour les jeter, d'une interrogation furtive et inquiète, sur la porte close. Puis, elle s'absorbait de nouveau, l'oreille toujours au guet, en garde contre une surprise. Cependant, l'obsession de cette crainte embrouillait ses idées, et le grincement de la plume alors s'interrompait, tandis que l'enfant grattait son front rebelle de l'extrémité de sa main ou en mordillait le bois de ses quenottes impatientes.

Peu à peu, la fièvre lui monta aux joues, bourdonna à ses tempes; les prunelles d'Albane se diamantèrent de larmes, des larmes lentes, lourdes, silencieuses, qui s'élevaient sur le papier, enrubanant l'encre fraîche d'arabesques violettes.

Tout en pleurant, l'enfant laissait voler sur sa bouche éclose un tendre sourire, son cœur ne se voyait point d'une pluie d'orage, il se dilatait sous la rosée fécondante.

Maintenant toute inquiétude s'était évanouie. Incarnée en l'efflorescence de son rêve, Albane se livrait à son épanouissement. Les mots se bousculaient sous sa plume inhabile à traduire le débordement de la pensée; elle riait la fillette, elle riait et pleurait....

O douces larmes! Courbées, ses lourdes boucles dorées retombant sur le front d'où elle les chassait d'une impatiente secousse de tête, Albane ouvrait parfois son poing gauche fermé sur une miniature qu'elle élevait à son baiser; de cette contemplation, de cette caresse naissait, en son cœur, une inspiration nouvelle qui lui faisait couvrir les pages.

Albane avait neuf ans. Elle vivait auprès de sa mère, l'exquise Gisèle de Marsange, la mondaine si fêtée naguère, aujourd'hui tenue à une existence plus réservée par suite de l'absence de son mari.

Cette absence marqua une séparation tacite. La désunion du ménage s'était produite sans cause apparente. Bien que très lancée, Mme de Marsange n'avait donné prise à aucun commentaire de nature à altérer la sérénité d'un mari. On avait pu seulement remarquer certaines dissonances de goûts et de caractère entre Gisèle et Roger.

Roger de Marsange avait la réputation d'être un esprit sérieux, adonné aux études savantes; aussi avait-on été quelque peu surpris, dans le cercle de ses intimes, de le voir hier sa vie à celle de Mlle Gisèle de Rhénage. L'éducation ultra mondaine de la jeune fille, ses hardieses d'écuyère, ses promesses de patineuse, sa liberté d'allures, le tourbillon de fêtes qui dévorait sa vie, avaient semblé de nature à s'assimiler l'existence un peu sévère de Marsange. Mais ces réflexions s'étaient arrêtées au petit nombre des amis de Roger;

le monde, qui le connaissait peu, vu ses habitudes casanières, n'avait considéré de ce mariage que l'union assortie de deux fortunes et de deux familles qui marchaient de pair.

Très épris, Roger avait paru condescendre de bonne grâce aux goûts de sa femme. D'ailleurs, une rapide promesse de maternité avait bientôt confié Gisèle au logis. Elle n'aimait le monde que pour y paraître avec tous ses avantages; aussi se claustrait-elle d'elle-même, ce qui toucha son mari, qui crut voir d'autres causes à ce renoncement. Malheureusement, dans les perpétuels tête-à-tête que cette réclusion établit entre Gisèle et Roger, celui-ci reconnut bien vite la pauvreté d'instruction de sa femme à qui le papotage mondain prêtait un vernis d'esprit. Roger eût désiré faire de Gisèle la confidente de ses projets et de ses travaux; il s'en abstint en la trouvant rétive aux causeries sérieuses et en la voyant bâiller à ses enthousiasmes. Vainement, sans se rebuter, il entreprit de recommencer cette éducation frivole; mais Gisèle tantôt ne l'écoutait que d'une oreille distraite, comme se combattant par condescendance à une corvée dont elle dissimulait mal l'ennui, tantôt elle lui fermait la bouche d'une caresse et l'étourdissait de chattering auxquelles s'englouissait sa tendresse d'homme.

Cependant, à part lui, Marsange devint le triste dessous de ces expansions qui lui eussent été si douces s'il n'en avait pas pénétré la roquerie; il souriait pourtant d'une bouche mélancolique, excusant même Gisèle, réservant ses reproches intimes aux parents qui avaient si mal préparé l'éclosion de cette âme.

Le premier désaccord grave naquit du procédé dont se servit Gisèle pour éluder l'obligation de nourrir sa fille. M. de Marsange déclarait que là était le devoir primordial d'une mère; Gisèle s'en défendait comme d'une atteinte à son indépendance et à sa réalité. Elle sembla céder cependant devant le reproche muet des regards de Roger, mais elle s'entendit secrètement, avec son docteur, qui, galamment, déclara au mari que la jeune mère n'était pas assez robuste pour allaiter son enfant. Roger dut céder sous peine de passer pour un bourreau, mais il ne fut pas dupe du prétexte invoqué: la santé dont faisait preuve Gisèle dans sa vie de plaisirs démentait trop éloquentement cette assertion.

Lassé, dès lors, par le mouvement dans lequel, l'amour seul l'avait fait suivre sa femme, Roger abandonna celle-ci à ses goûts pour se rattacher aux siens. Durant ses soirées solitaires, le père s'enfermait avec la petite Albane, dont il s'ingéniait à éclairer l'intelligence missante et à façonner le caractère. Il tenait à ce que sa fille fût une vraie femme la digne compagne, d'un homme de cœur, une épouse et une mère, enfin!

Quand l'heure du coucher de la fillette était venue, Roger la regardait mettre au lit et congédiant la bonne, restait auprès d'Albane, gardant dans la main sa menotte jusqu'à ce que le sommeil interrompît le tendre babillage de l'enfant. Il passait alors doucement dans son cabinet de

travail, qu'il avait voulu contigu à la chambre de sa fille, et se mettait à l'œuvre, laissant entr'ouverte la porte par laquelle lui parvenait l'haleine égale de sa chérie. Et si parfois la pensée était rebelle, il laissait sa plume, revenait au chevet et regardait dormir son enfant.

Graduellement, le ménage avait pris l'allure de tant d' unions mondaines qui voient les époux, réunis aux heures de repas, s'en aller après séparément chacun à ses affaires ou à ses plaisirs.

Albane grandissait. Le père s'était fait son éducateur, par-dessus la gouvernante choisie par Gisèle. Il réservait à lui seul la culture de ce tendre cœur. Il contrôlait et dirigeait ses premières études, évitant d'alourdir l'intelligence à son éveil, et il avait la joie de voir lever le bon grain dans ce terrain qu'il ensemençait.

Gisèle, de son côté, avait des explosions de tendresse pour sa fille; après l'avoir négligé plusieurs jours, elle la mangeait de baisers, la couvrait de jurements coûteux, la parlait comme une poupée, puis, de nouveau, l'oubliait. Que voulez-vous? on enrait dans la période du concours hippique! — Et un beau jour, au cours duquel elle s'ennuyait, elle se reprochait sa négligence arrivait les mains pleines de friandises, pomponnait Albane et la traînait avec elle.

D'autre part, les travaux de M. de Marsange lui avaient mérité, dans le monde des hautes études, une notoriété qui l'obligeait à s'absenter plus fréquemment; mais au retour, il ne se couchait jamais sans avoir embrassé Albane.

II

Une nuit, il trouva le lit de l'enfant déserté.

Il sonna violemment et apprit que madame avait mené mademoiselle au Théâtre des Variétés.

Al retour, Gisèle, en entrant dans sa chambre, trouva M. de Marsange adossé au marbre de la cheminée. L'homme parla en maître. Il n'entendait pas d'une éducation semblable pour Albane. Désormais, lui seul réglerait les sorties de l'enfant. Gisèle se révolta: leurs droits sur Albane étaient égaux; elle était sa fille, après tout, et elle était à sa place là où était sa mère!

— Sa mère, ricana Roger. Vous vous nommez une mère, vous? Ah! certes non, Albane ne se modèlera pas sur vous; si cela devait être, je la préférerais morte!

Ainsi commença, la querelle s'exaspéra en scène violente. Le mari dégonfla son cœur de toutes les amertumes amassées, comme d'une naufrage qui lui serait montée aux lèvres. Blême, Gisèle répliquait, mordant son mouchoir, lacérant ses dentelles. Des mots irréparables furent prononcés, abattant la barrière d'indifférence élevée entre les deux époux pour les séparer de la profondeur insondable d'un abîme.

Comme Roger, dès le lendemain, posait les bases d'une séparation nécessaire, le brusque effondrement d'un grand établissement de crédit auquel il avait confié ses capitaux le laissa ruiné. Il ne pouvait plus songer à

prendre avec lui, sa fille forcée qu'il était, pour vivre indépendamment, d'accepter une mission scientifique de l'Etat, il partit donc le désespoir au cœur, abandonnant l'enfant à la mère.

Depuis deux ans déjà il était absent, et par cette triste journée du 31 décembre, pour la seconde fois Albane songeait que l'année nouvelle s'ouvrirait sans que le père eût les caresses de sa fille chérie, sans qu'elle donna et reçut les baisers d'autrefois; aussi, le cœur gros, mais réjoui à la pensée que son papa verrait qu'elle ne l'avait pas oublié, lui écrivait elle, bien qu'elle ne sût point où était ce père chéri, mais comptant sur sa tendresse pour que sa lettre parvint jusqu'à lui.

III

Accoudée au bras d'une chauffeuse, la tête pesant sur la paume ouverte de la main, Gisèle grillait ses petits sourcils à la haute flambée de l'âtre. Vague, son œil s'accrochait aux reflets chatoyants qui dansaient aux miroitements des peluches, aux feux qui se brisaient aux facettes des glaces biseautées. Peu à peu, sa rêverie remontait les années écoulées, dans la mélancolie que répandait dans l'âme de Gisèle l'année finissante. Depuis son isolement, la jeune femme avait éprouvé des découragements, des lassitudes qui, de plus en plus, lui faisaient sonder le vide de son existence. Et au souvenir évoqué de la jeunesse, de ses amours, elle eut comme une perception aiguë et rapide d'avoir passé à côté du bonheur.

Elle frissonna. Mais déjà elle se remémorait les paroles cinglantes dont Roger l'avait souffletée, et son orgueil ulcéré en elle fermentait la haine. Cependant, cet homme qui l'avait si odieusement traitée avait en pour elle, au printemps de leur union, de si suaves caresses, de si exquises délicatesses de cœur! Chaque meuble, chaque pli de rideaux, chaque heure sonnée répandaient autour d'elle l'essaim des doux souvenirs....

Comment s'était-il donc transformé en maître impérieux et brutal, après plusieurs années d'indifférence et d'inertie? Au souvenir de la scène qui avait consommé leur désunion, Gisèle tremblait encore non sans éprouver cette fascination que l'être vaincu ressent devant l'empire de son dompteur. La force mâle du caractère a plus de puissance sur l'âme de la femme que toutes les complaisances. Mais Gisèle ne voulait pas s'avouer ces choses, encore moins que les premiers torts vinssent de sa part; seul Roger était coupable, quoique ce coupable lui fit trembler.

Elle invoquait contre lui jusqu'à la fierté qui l'avait fait s'exiler silencieusement après la débâcle de sa fortune, lorsque sur un mot de regret de lui, elle était prête à lui ouvrir son cœur; elle ne comprendrait pas, ne voulait pas comprendre que cette démarche, venant d'elle, pouvait lui reconquérir son mari, tandis que la dignité de ce dernier lui interdisait ce qui eût semblé dicté par une pusillanimité d'âme dans l'infirmité, par une défaillance de l'honneur.

Gisèle se rencoigna dans son fauteuil, d'un mouvement de dépit qui trouça ses sourcils délicats et raidit ses lèvres d'un pli rigide.

Elle avait gâché sa vie, soit! mais la faute en était à cet homme qui avait dit l'aimer et qu'elle croyait avoir aimé aussi.

— L'amour! quelle duperie! marmotta-t-elle dans sa colère....

Et, cependant, sous ses paupières montaient des larmes.

Malgré le ressentiment que Gisèle évoquait contre son mari, sa ligne de conduite nouvelle semblait s'être modelée insensiblement sur les idées de Roger.

La jeune femme, depuis sa séparation, avait, de jour en jour, restreint le cercle de ses relations et pris des habitudes plus casanières. Elle s'occupait assidûment d'Albane, de son éducation, de ses petits travaux. Elle-même s'était mise à lire, et ses lectures, bornées autrefois aux romans du jour, s'étaient portées de préférence sur les livres fatigués par la main de M. de Marsange. Certains d'entre eux, qui d'abord avaient rebuté son esprit non préparé aux grandeurs de leurs vues, étaient devenues depuis ses compagnons favoris. Elle avait même lu les œuvres de son mari, mais simplement pour se rendre compte de la valeur de cet homme comme penseur, se disait-elle; elle se gardait bien de convenir, même avec elle-même, de l'impression qu'elle en avait conservée.

Gisèle redoutait d'entendre nommer son mari; ce nom la bouleversait; à son jugement, il était comme le ferment de son levain de haine, car elle n'eût pu expliquer autrement son trouble que par l'éclosion de l'amour, de cet amour vainqueur qui jaillit dos sources même de l'être après s'en être assimilé la sève.... Et pouvait-elle aimer Roger?....

Le cartel appendu au mur tinta quatuor. Un crépuscule gris comme une pluie de cendres fines tombait du ciel très bas. Gisèle étendit la main pour sonner et demander de la lumière, mais son bras retomba. Friteusement, elle se peletonna dans sa chauffeuse et se reperdit dans ses rêves.

— Que fait Albane? songait-elle soudain.

Elle se leva, alluma un flambeau et gagna la salle d'études de l'enfant, l'ancien cabinet de travail du père; elle entra sans bruit.

L'enfant s'était endormie sur son pupitre, les mains croisées, la joue appuyée sur des feuillets de papier couverts d'écriture. Ses doigts avaient relâché la miniature, que Gisèle vit tout d'abord, et qui, depuis peu, avait disparu de son coffret à bijoux: le portrait de Roger! Alors, elle attrapa le document à elle les pages que ça et là détrempaient des taches humides, elle se rapprocha de la bougie et lut:

« Mon petit papa chéri,

« C'est demain la nouvelle année, et j'ai bien de la peine à ne pas t'avoir ici pour te la souhaiter. Pourquoi restes-tu si longtemps loin de ta petite Albane? Comme je veux tout de même avoir demain mon cadeau de toi, je me fais tailler par ma bonne une robe pour ma poupée, tu sais, la,

grande, ma Cumille que tu m'as donnée, et pour que ça soit un cadeau de toi je me suis fait donner par maman la belle échappe à raies que tu lui avais achetée.

« Je suis bien sage. Si tu étais là, j'aurais bien des fiâches à te réciter. Maman dit que je suis les raconter. Elle est bien triste aussi, sans toi, maman. Elle reste maintenant presque tout le temps à la maison. Elle me fait travailler à ta place, mais c'est moins gentil qu'avec toi, qui avait toujours de si belles histoires à me raconter. Maman doit pourtant les savoir, ces histoires, car elle lit tous les jours dans tes livres, et c'est bien là que tu les trouvais, dis, papa?

« C'est aussi maman qui le soir me porte dans mon lit, comme tu faisais, cher petit papa; mais ça ne fait rien, je voudrais que vous soyez là tous les deux chacun d'un côté.

« Quelquefois, la nuit, je rêve que tu viens m'embrasser, comme tu faisais quand tu rentrais tard. Je te tends les bras, mais ce n'est jamais toi c'est maman. Oh! je l'aime bien va! je suis bien contente qu'elle m'embrasse, mais je serais bien plus contente si tu étais là avec elle.

« J'ai pris à maman ton portrait, que je couvre de caresses. Oh! je lui rendrai, mais je voulais l'avoir près de moi pour t'écrire. Je ne sais pas où tu es, papa chéri, maman non plus, mais je mettrai ton nom sur l'enveloppe, et le bon Dieu te fera bien arriver ma lettre. Et reviens vite, vite, car j'ai bien vu, quand je lui demande où tu es, que maman pleure....

« ALBANE. »

Gisèle pleurait. L'enfant s'éveilla et s'effraya à la vue de sa lettre aux mains de sa mère en larmes.

Un pas hâtif gravissait l'escalier; la porte s'ouvrit brusquement; deux cris jaillirent:

— Papa!

— Roger!

M. de Marsange éleva dans ses bras sa fille qui avait couru à lui, l'enveloppa d'un baiser et d'un regard, puis, sèchement, il adressa à sa femme:

— Vous ne m'attendiez pas? Je viens chercher Albane.

— Ma fille! cria Gisèle en s'élançant comme pour la reprendre. Roger parut stupéfié de cette exclamation rugissante et de ce mouvement impétueux de passion maternelle; il reprit:

Sans doute. Ma mission est terminée. Mon fondé de pouvoirs a sauvé de ma fortune passée de quoi m'assurer une aisance modeste, mais honorable; je puis donc désormais me consacrer à l'éducation d'Albane.

— Et moi?

— Vous? répliqua Roger, vous vous amusez!

— Vous avez brisé la femme, supplia-t-elle, ne frappez pas la mère!

Papa! papa! implora Albane, nous sommes si heureux de ton retour; ne fais pas de chagrin à maman!

— Tu l'aimes bien ta mère? interrogea Roger.

— Oh! oui!

— Mieux que moi? insista-t-il.

— L'enfant hésita.

(Suite à la quatrième page)

LE PROGRES DU SAGUENAY

CHICOUTIMI, 24 MARS

A OTTAWA

Jeudi dernier, une députation composée de MM. Jos. Girard, M. P. P., pour le lac St-Jean, Euloge Ménard et B. A. Scott; de Roberval, J. D. Guay, de Chicoutimi, E. N. Chinic et E. T. Nesbitt, de Québec, rencontrait à Ottawa les honn. Sir A. P. Caron et A. Ouimet, dans les intérêts de la compagnie du chemin de fer du lac St-Jean et des travaux publics à faire dans le comté. M. Honoré Petit avait été prié de se joindre à la députation, mais n'avait pu le faire par suite d'un malentendu.

A Ottawa, l'hon. T. C. Casgrain et M. Arthur Turcotte, M. P., ont été priés d'assister à l'entrevue.

La députation a été très bien reçue par les honorables ministres et ses demandes, notamment celles se rapportant au chemin de fer de Métabetchouan à Chicoutimi et St-Alphonse, ont été accueillies favorablement. Nous avons tout lieu d'espérer qu'elles seront accordées en grande partie du moins et que la construction du chemin de fer sera poussée avec la plus grande activité.

Un contrat pour quinze milles a déjà été accordé et un autre pour dix milles sera encore donné sous peu, soit vingt-cinq milles, plus de la moitié de la distance entre Métabetchouan et Chicoutimi.

Tout cela sera fait durant la prochaine session, et même il semble certain qu'au 1 novembre, les chars se rendront à la Rivière-au-Sable.

Nous croyons pouvoir assurer que nous devons tout cela au maintien du gouvernement de Boucherville, à l'élection des deux candidats ministériels à Chicoutimi et au lac St-Jean, et au fait que l'élection de M. Savard ayant été annulée par le tribunal, le comté sera appelé sous peu à le remplacer par un député favorable au gouvernement.

Comme on le voit, si les gouvernements nous ont tenu compte de l'opposition qu'ils recevaient dans nos comtés, ils ne tardent pas à nous prouver leur reconnaissance lorsque nous les appuyons, comme nous l'avons fait à l'élection locale dernière. A nous de continuer en nous préparant à dire unanimement, si s'est possible, le candidat conservateur qui sera choisi dans le comté et accepté par le gouvernement, par remplisseur M. Savard aux communs.

LES PROVINCES MARITIMES

Les provinces maritimes sont à la veille, croyons-nous, d'un changement important dans leur système de gouvernement. L'île du Prince Edouard, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, trois petites provinces, se trouvent chaque année aux prises avec des déficits assez considérables. Le Nouveau-Brunswick doit plus de deux millions, et son déficit annuel est de près de cent mille piastres. Il en est de même pour la Nouvelle-Ecosse. On s'alarme avec raison de la situation financière de l'île du Prince-Edouard et en fin de compte, on arrive à la conclusion que ces trois provinces sont trop gouvernées, et on discute l'opportunité de former une fédération législative, n'ayant qu'un gouverneur, qu'un gouvernement central et qu'un seul budget. On estime que de cette façon, les trois provinces pourraient facilement économiser un million de piastres par année.

La législature du Nouveau-Brunswick vient de prendre l'initiative de ce projet, et a passé une résolution demandant l'union législative pour les trois provinces. Ce mouvement semble approuvé par tout le pays et il est à espérer que la Nouvelle-Ecosse et l'île du Prince Edouard se hâteront d'accepter cet offre d'union dont les conséquences ne peuvent être que très favorables au progrès et au bien être de la population des provinces maritimes.

LES HONORABLES CHAPAIS ET DE LA BRUERE

Les dépêches de Québec nous apprennent que le gouvernement a nommé M. Thomas Chapais, conseiller législatif et M. de la Bruère, président du conseil législatif. Ce sont deux excellentes nominations.

M. Chapais est un journaliste de talent, un parfait gentilhomme. Pen-

dant le régime Mercier, son journal, le Courrier du Canada, est resté seul à Québec à faire une lutte énergique et vigoureuse à la clique alors dans toute sa puissance. Par sa plume et sa parole éloquentes M. Chapais a défendu courageusement les intérêts de la province. Il a bien mérité de ses compatriotes qui applaudiront à sa nomination.

Nous nous réjouissons d'autant plus de cette nomination que l'hon. M. Chapais sera dans la Chambre Haute le représentant de la division des Laurentides dont les comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean et Saguenay font partie. Notre région aura en M. Chapais un ami dévoué à nos intérêts et qui saura unir ses efforts à ceux de nos députés pour faire valoir nos demandes.

Le gouvernement Mercier avait destitué M. de la Bruère pour faire place à M. Starnes dont il fallait payer le vote. M. de Boucherville vient de réparer cette injustice criante et scandaleuse. Il a rendu à M. de la Bruère la position qu'il avait remplie déjà avec talent. C'était son devoir d'agir ainsi et il a compris ce devoir.

Nous félicitons cordialement ces deux honorables messieurs. La province compte, comme par le passé, sur leur dévouement et leurs services.

RELEVÉ DU SCRUTIN

CHICOUTIMI ET SAGUENAY

Table with columns: Côté Petit, Côté Grand, Majorités. Lists results for various constituencies like Chicoutimi, Village Bagot, N. O., etc.

AUX COMMUNES

LA LANGUE FRANÇAISE.—LES ÉCOLES SÉPARÉES

M. McCarthy revient à la charge avec son bill pour amender l'acte des territoires du Nord-Ouest, de manière à y abolir la langue française comme langue officielle. Il y a deux ans, ce bill fut rejeté mais la chambre le remplaça par un compromis laissant la question au pouvoir de la législature du Nord-Ouest, ce qui ne satisfait pas M. McCarthy, qui ne veut pas reconnaître à la langue française le droit d'exister comme langue officielle dans le Nord-Ouest. M. McCarthy veut en outre que la législature du Nord-Ouest ait le pouvoir de décréter quel genre d'écoles sera soutenu légalement, tandis qu'aujourd'hui ce pouvoir appartient à la majorité des contribuables de chaque district. M. Larivière, en réponse à M. McCarthy dit que l'attaque contre la langue française et les écoles catholiques dans le Nord-Ouest ne le surprend pas de la part de M. McCarthy, lui l'avocat employé pour défendre l'abolition des écoles catholiques par le gouvernement Greenway, dans le Manitoba. Mais il lui nie le droit de venir ainsi soulever les questions qu'il n'a pas reçu mission de qui que ce soit dans le Nord-Ouest de soulever. Le compromis accepté, il y a deux ans, devrait être respecté, car les défenseurs de la langue française n'ont consenti à l'accepter qu'avec l'entente que la question serait réglée pour toujours et que l'on n'y reviendrait plus. Quel mal cela peut-il causer au pays d'avoir deux langues officielles? Ce n'est certainement pas la dépense occasionnée par l'impression des lois dans les deux langues qui appauvrira le pays. Mais il y a plus dans cette question qu'une affaire de piastres et de cents. Il y a pour certaines personnes un moyen de se

créer une notoriété qu'elles ne sauraient obtenir autrement. Pour obtenir cette notoriété, ces personnes ne reculent pas devant les appels aux préjugés de race et de religion et font de la démagogie indigne des législateurs sérieux.

La majorité du gouvernement fédéral

Le succès des dernières élections partielles a porté la majorité ministérielle à un point qui dépasse toutes les espérances des amis du gouvernement Abbott. Il ne reste que cinq sièges à remplir: Prescott et Wolland, Ont; l'Assomption et Chicoutimi, dans Québec; Carleton, dans le Nouveau-Brunswick. Quatre de ces divisions seront remportées par les conservateurs; la cinquième est douteuse. Mettant de côté ces 4 sièges, les forces des partis dans la Chambre des Communes sont comme suit:

Table showing political forces: Opposit. Gouvern. with counts for Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, etc.

Cette majorité de 65 est plus considérable que celle qui existait pendant le dernier parlement. Elle s'augmentera encore dans les élections qui restent à faire.

CHRONIQUE

Les prodiges ne connaissent la fortune que lorsqu'ils l'ont perdue, dit le proverbe. Cette pensée m'est venue à l'esprit l'autre soir en lisant l'Electeur. En effet, ce journal qui aux jours de la bombance Mercieriste et Pacaudiste, était imprimé à des milliers et des milliers d'exemplaires, distribué gratuitement dans nos campagnes, même à ceux qui n'en voulaient pas, va changer d'administration; les propriétaires de cette feuille cocasse, commencent à serrer la poigne et les cordons de la bourse. Il y a à peine quelques semaines, l'Electeur, qui publiait sans demander de paiement, toutes les élocubrations qu'on lui adressait, devient plus circonspect à présent qu'il a perdu la crèche.

Dans son numéro du 8 mars, il annonce qu'il ne publiera plus d'écrits sans qu'ils soient signés d'un nom responsable; il craint sans doute les actions pour libelle, lui qui aux jours de grandeur de son chef, se riait de la justice et payait sans y regarder des centaines et des centaines de piastres à des personnes qu'il avait délabrées de sa bave. Il va plus loin encore dans une autre colonne et dit:

L'Electeur (édition quotidienne et hebdomadaire) ne sera adressé qu'aux abonnés ayant payé leurs arrérages et renouvelé leur abonnement pour au moins trois mois d'avance.

Cette annonce est placée en tête des nouvelles du jour et signifie pour celui qui veut la commenter un tant soit peu: "A l'avenir, l'Electeur aura comme les autres journaux, besoin de ses propres revenus pour se maintenir; il n'aura plus le gouvernement Mercier pour le combler de ses dons et de ses largesses et si ses abonnés ne s'empressent pas de le payer d'avance, il aura le sort des journaux dont les revenus ne sont pas suffisants ou dont les abonnés ne sont pas fidèles à payer leurs comptes. Aux jours de l'administration Mercier nous pouvions faire des extravagances; quand M. Pacaud avait la haute main sur les affaires provinciales nous pouvions envoyer notre feuille sans jamais réclamer de paiement, mais aujourd'hui notre escarcelle est vide et nous n'avons plus le boudage pour la remplir. M. Pacaud, notre directeur, comme le rat du bon Lafontaine, s'est retiré dans son fromage. Il nous faut faire appel à la générosité publique si nous voulons vivre."

Sic transit gloria mundi! Après la bombance, les privations, après les folles dépenses, la gêne et enfin après les richesses la pauvreté.

Ça va être un bon lot pour plusieurs si l'Electeur met ses menaces à exécution; dans notre comté surtout plusieurs le reçoivent sans s'occuper du paiement et je ne crois pas qu'ils en fassent une maladie si l'organe rouge leur est retiré.

Tout ce que je souhaite à l'Electeur c'est qu'il ne revoit pas les jours sombres d'antan alors que le papier

timbré était en si grande vogue dans ses bureaux.

La voix formidable du peuple a prononcé une sentence méritée contre les ministres coupables, les députés prévaricateurs et les hoodlers éhontés qui, depuis trop longtemps déjà, pillaient et ruinaient notre province.

Dans les luttes ordinaires, le vainqueur doit se montrer magnanime et oublier les torts de son adversaire. Mais dans le cas actuel, il s'agit d'une bande de voleurs publics qui ont été pris en flagrant délit. Ils n'ont point montré le moindre signe de repentir, au cours de leur procès qui s'est déroulé devant le corps électoral; au contraire, ils ont affiché le cynisme le plus révoltant, ils se sont montrés grossiers et violents.

L'audace, l'insulte, le mensonge, la calomnie, les appels les plus malhonnêtes aux passions et aux préjugés, l'exploitation sacrilège des noms et des choses les plus vénérables, tels furent leurs moyens de défense.

En réponse aux accusations de péculat portées et prouvées contre eux devant le peuple, ils répondirent en vomissant les plus sales injures sur le compte du représentant de Sa Majesté, l'honorable Auguste-Réal Angers, cet homme intègre qui a sauvé la patrie en chassant de ses flancs les saugues qui achevaient d'épuiser ses forces vitales, ces hommes qui semblaient croire que la province de Québec était leur propriété et qu'ils pouvaient la gouverner et la ruiner à leur guise.

Le premier devoir qui s'impose au gouvernement de Boucherville c'est de lancer un formidable redde rationem à l'ex-premier ministre Mercier, qui après avoir été mis au ban de l'opinion publique par le vote populaire, annonce qu'il se retire de la politique, le devoir du gouvernement de Boucherville, dis-je, c'est de faire rendre gorge aux hoodlers et de les forcer à restituer. Le peuple a dit qu'il demandait un compte terrible à l'ex-administration par son vote du 8 mars. Et ses élus doivent lui obéir.

Malgré les dires de l'Electeur, les rapports du commerce pour le mois de décembre et les six premiers mois de l'exercice 1892 constatent que nos exportations augmentent toujours de la manière la plus satisfaisante. Elles dépassent de \$8,898,839 le chiffre atteint l'an dernier à pareille époque.

Pour les six mois terminés le 31 décembre dernier, l'exportation a été pour le Canada de \$61,222,899. Comparé aux six premiers mois du précédent exercice ces chiffres accusent une augmentation de \$5,379,000.

Les comptes publics pour l'année finissant le 30 juin 1891 sont clos. Ils constatent que le revenu des fonds consolidés a été de \$38,579,310.88 et que les dépenses se sont élevées à \$31,343,517.91 donnant ainsi un surplus pour l'année de \$2,235,742.92.

N'est-ce pas que voilà des chiffres qui valent mieux que toutes les diatribes des libéraux, de leurs organes en général, et de l'Electeur en particulier? Est-ce qu'avec une administration libérale nous aurions de si beaux résultats à constater? Nous avons les faits antérieurs pour nous renseigner. Il est reconnu aujourd'hui que toujours les gouvernements libéraux ont contractés des dettes que les conservateurs ont été obligés de payer. A Québec, en ces dernières années, le gouvernement Mercier a conduit la province à deux doigts de la banqueroute et c'est à l'administration de Boucherville qu'il est donné de remettre l'équilibre dans nos finances. Il n'y a pas de doute qu'un gouvernement essentiellement composé d'hommes intègres et éminents comme celui qui nous gouverne aujourd'hui saura sauvegarder nos intérêts et conduire notre chère province dans la voie de la prospérité et du progrès.

ÇA ET LA

Le Canadien lâche la constitution et attaque le clergé, les ecclésiastiques et curés qui, selon lui, ont combattu ouvertement en faveur du gouvernement de Boucherville et ont prononcé du haut de la chaire des discours politiques véhéments. Il blâme fortement cette attitude.

En 1875, M. Tarte s'accommodait mieux de l'intervention du clergé dans les luttes électorales et une fois de plus, M. Tarte combat aujourd'hui ce qu'il prônait si fortement hier;

Mattre Israël pourrait bien être invité une deuxième fois par La Semaine Religieuse à ne pas plus s'occuper du clergé que le clergé ne s'occupe de lui.

L'entreprise du nouvel hôtel n'était pas une blague électorale, comme l'ont prétendu les libéraux. L'École Normale est déjà presque complètement rasée et dans quelques jours les ouvriers travailleront aux fondations du nouvel édifice.

M. Foster a promis à Sir Richard Cartwright pour hier le discours sur le budget. En attendant la chambre a siégé en comité des subsides et la besogne allait rondement.

Nous croyons que toutes les rumeurs concernant le lieutenant-gouverneur Angers, l'hon. M. Chapleau, etc., sont complètement dénuées de fondement et nous n'entrevoyons aucun changement politique prochain à Québec, non plus qu'à Ottawa.

Il est rumeur que Messieurs les directeurs du Séminaire de Québec auraient décidé de construire un observatoire en remplacement du dôme incendié le 14 courant.

On y installerait tous les instruments qui se rattachent à une station météorologique et astronomique. On ne pouvait choisir un endroit plus propice et mieux préparé.

L'arumour s'accrédite de plus en plus que sir Richard Cartwright va remplacer l'honorable M. Laurier à Ottawa, comme chef de l'opposition. On parle aussi de l'hon. M. Davies.

Les Associations Conservatrices de Montréal ont décidé d'offrir à l'hon. C. B. de Boucherville et à ses collègues un banquet qui aura lieu à l'Hôtel Windsor, le mardi 29 mars courant, à 7 heures p. m.

Tous les députés ministériels seront présents, ainsi que les principaux membres du parti dans la province.

Ce sera une démonstration grandiose et une solennelle affirmation de l'idée conservatrice.

Tous les amis de la bonne cause sont invités.

Le prix des billets d'admission au banquet est de \$3.00

Il est probable que pour avoir droit de vote aux élections provinciales, il faudra dorénavant avoir tenu domicile dans la province au moins dix mois avant l'élection.

De cette façon, le sort d'un comté ne sera plus décidé par ceux qui ont abandonné le pays natal pour aller vivre à l'étranger.

Nous voulons être gouvernés par des Canadiens-Français et non par des Français-Américains!

La Minerve.

LA REVANCHE

Notre article de la semaine dernière a été fort goûté par nos amis. Nous en avons reçu des félicitations de toutes parts et la Minerve nous fait l'honneur de le reproduire au complet. Une lettre reçue ce matin nous porte à croire que le Courrier du Canada de mardi devait aussi reproduire notre article.

La Minerve dans ses "Echos" attire l'attention de ses lecteurs comme suit: "A lire, l'article du Progrès du Saguenay sur ce qu'il appelle la revanche de Sir A. P. Caron. Vraiment, ceux qui trahirent l'honorable ministre aux élections de 1891, ont été terriblement punis."

AU SUJET DE RECTIFICATION

L'Electeur du 21 courant publie la rectification suivante:

Chicoutimi, 16 mars 1892.

M. le rédacteur, Dans ma correspondance du 15 février dernier, j'ai porté certaines accusations contre M. le protonotaire Gosselin que je crois, en justice pour lui, devoir rectifier.

Après informations prises de personnes dignes de foi, je dois déclarer que les renseignements qui m'avaient été donnés par une personne de l'entourage du Progrès sont complètement faux; que M. Gosselin n'a jamais assisté à aucun caucus des chefs conservateurs.

Je n'ai pas été seul dupe de ces faux rapports, et je ne puis m'expliquer pourquoi on a voulu nous tromper.

Votre etc. ELECTEUR,

Durant la dernière lutte nous n'avons pas voulu nous occuper des misères de cet "ELECTEUR" que nous ne connaissons pas et que nous ne désirons nullement connaître. En revoyant les numéros de l'Electeur pendant la lutte, nous constatons que son correspondant eut bien mieux fait de publier la rectification suivante:

Chicoutimi, 16 mars, 1892.

M. le Rédacteur, Dans mes correspondances, pendant la dernière lutte, j'ai avancé toutes sortes de faussetés que je crois, en justice pour la vérité, devoir rectifier.

Après informations prises de personnes dignes de foi, après avoir constaté surtout la victoire éclatante de M. Petit, je dois déclarer que les renseignements que je vous ai donnés étaient tout à fait dénués de fondement et que je vous ai blagué tout le temps de la lutte. J'aurais bien mieux fait de croire ce que disait LE PROGRES, dont les calculs se sont réalisés à la lettre.

J'ai été seul dupe dans toute cette affaire, et je ne puis m'expliquer comment j'ai pu ainsi me tromper. Ne vous serait-il pas possible de détruire tous les numéros de l'Electeur contenant mes vantardises et surtout de vous faire remettre par le rédacteur du PROGRES DU SAGUENAY, les numéros qu'il a conservés et qui sont réellement compromettants pour moi, à raison des absurdités qu'ils contiennent.

Votre tout penaud, ELECTEUR.

GRAINS

-DE-

SEMENCE

BLÉ ROUGE ET BLANC (Fife) DU MANITOBA,

BLÉ BLANC, DE RUSSIE.

AVOINE DE SEMENCE, MANITOBA.

POIS. ORGE, SARRASIN, Etc., Etc.

Graine de mil. Graine de trefle.

AUSSI: FARINES, BARLEY, SON, GRU, POISSONS, HUILES, LARD, SAINDOUX.

J.-B. RENAUD & CIE.

126-138 RUE ST-PAUL

ATTENTION! ATTENTION!!

CONTINUATION DES AFFAIRES DE LA MAISON FRÈS ST-PIERRE

ASSORTIMENT COMPLET COMME PAR LE PASSÉ

Mme Frs St-Pierre prend la liberté d'informer le public qu'elle continuera les affaires de l'ancienne maison Frs St-Pierre et que son stock sera toujours, comme par le passé, des plus complets et des mieux assortis. En outre, d'ici au premier mai, elle vendra ses marchandises au prix coûtant.

Ça sera toujours le magasin du bon marché par excellence.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE

Mme Frs St-Pierre.

24 mars 6 ms.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que les plans et les livres de tous les terres que le chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean a l'intention de traverser dans le comté du Lac St-Jean à partir de la rivière Métabetchouan, dans le comté du Lac St-Jean, jusqu'au trentième mille de la jonction de Chambord dans le canton de Kénoyami dans le comté du Lac St-Jean, une distance de vingt-cinq milles, ont été déposés et sont à présent déposés dans le bureau du département des Travaux Publics et d'Agriculture à Québec, et dans le bureau du Registrateur, division d'enregistrement de Chicoutimi numéro 2 à Hébertville dans le comté du lac St-Jean.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 5163 des Statuts Refundus de la Province de Québec.

J.-G. Saurt, Secrétaire.

24 mars, 4 s.

AUX ATELIERS
—DC—
"PROGRES DU SAGUENAY"
On execute toutes sortes d'impressions avec soin et a bas prix

POUR LES AVOCATS
Factums,
Blancs de subpoena,
Blancs d'affidavit,
Inscriptions,
Sommatons,
Demandes de plaidoyers,
Comparutions,
Comptes,
Cartes d'affaires,
Déclarations sur billets,
Actes hypothécaires,
Papier à notes en pads,
En-têtes de lettres,
Enveloppes,

BLANCS DE SAISIE POUR LES HUISSIERS
POUR LES NOTAIRES
Blancs de billets,
Obligations,
Procurations,
Quittances,
Transports,
Contrats de vente,
Contrats de mariage,
Beaux à loyer,
Blancs de protêt,

BLANCS DE TOUTES SORTES
POUR LES MARCHANDS
En-têtes de comptes,
Memorandums,
Lettres pour collection,
Demandes d'argent,
Cartes d'affaires,
Blancs de billets promissoires,
Recus,
Bons au porteurs,
Cirulaires,
Affiches, etc., etc.

ENVELOPPES ET PAPIER
SPECIALITES :
Programmes et cartes pour soirees, concours, etc., etc.
LE TOUT EXECUTE PROMPTEMENT ET D'UNE MANIERE TRES SATISFAISANTE.

ABONNEZ-VOUS
AU
"PROGRES"
\$1.00 PAR ANNEE

AGRICULTURE
PRODUCTION DES ENGRAIS
Comme point de départ à la production des engrais nécessaires à la végétation des plantes, il est de la plus grande importance de viser à la meilleure alimentation des animaux ; et pour que la nourriture qu'on leur donne leur soit profitable, il est nécessaire que les animaux soient tenus dans un état constant de propreté et de bon hygiène.

C'est surtout en hiver, où les animaux sont soumis à une stabulation constante, qu'ils requièrent le plus de soins et le plus d'attention ; ces animaux ne pouvant dans cette condition se suffire à eux-mêmes, la négligence du cultivateur à leur égard peut entraîner de graves pertes parfois irréparables, sous tous les rapports. C'est aussi le temps pour le cultivateur de se livrer à la bonne fabrication des engrais.

C'est donc à tort lorsqu'on dit que la saison d'hiver est pour le cultivateur un temps de chômage, et que sa seule occupation n'est limitée qu'au chauffage. Outre les soins assidus qu'il doit porter à ses animaux qui feront la richesse de sa terre par les engrais qu'il pourra en obtenir, il doit aussi préparer ses plans de campagne pour la prochaine récolte ; c'est-à-dire faire le choix de ses semences et établir le système de rotation qu'il devra suivre pour ses différents champs.

Si le cultivateur sait utilement employer son temps au soin et au bon entretien de ses animaux en leur donnant une nourriture appropriée à leurs besoins, soit comme animal d'engrais, soit comme animal de production, non seulement le cultivateur obtiendra un surcroît de revenu en lait ou en viande, mais les engrais qu'il retirera de ses animaux seront d'une grande richesse, s'il sait surtout bien les aménager en ne les laissant pas se perdre autour des bâtiments, exposés aux intempéries des saisons, c'est-à-dire sans abri convenable.

Le cultivateur soucieux d'accroître la richesse de sa terre, afin d'en obtenir le plus de produits possible, doit nécessairement tendre à lui restituer, de temps à autre, suivant le besoin, sous forme d'engrais, ce qu'il lui enlève chaque année par les différentes récoltes qu'il en retire.

La plante et l'animal doivent tous deux restituer à la terre ce qu'elles lui ont empruntés. La terre notre commune mère, ne donne rien, mais elle est disposée à prêter toute chose. Plus le dépôt qu'on lui fait sous forme d'engrais sera considérable, plus fort sera le rendement en produits de toutes espèces. Cette restitution d'engrais à la terre doit être d'autant plus considérable qu'on lui aura enlevé du même grain, soit blé, orge ou avoine, soit patates ou autres légumes sur le même champ pendant plusieurs récoltes consécutives. C'est pourquoi dans certains pays notamment aux Etats-Unis, dans les Etats du Sud surtout où l'on s'est livré à des récoltes épuisantes pour avoir manqué à cette loi qui oblige de donner à la terre ce qu'on lui a enlevé par des récoltes trop consécutivement destinées à l'exportation, les cultivateurs de ces états, qui primitivement avaient obtenu 50 à 60 minots de blé par arpent, sont tombés de 15 à 20 minots. Il y a cent ans les cultivateurs de l'état de New-York recueillaient ordinairement 24 minots de blé par arpent, et aujourd'hui cette production est de moitié moindre ; dans l'état de l'Ohio, la moyenne est de 11 à 12 minots par arpent.

Au contraire, dans les vieux pays du monde, l'Angleterre, la France et l'Allemagne, où l'élevage des animaux se fait avec le plus grand soin, et où l'on attache une si grande importance à la bonne confection des engrais, la terre conserve toujours sa même fertilité, au point que l'on peut obtenir tous les produits nécessaires au soutien d'une famille sur un espace de terrain très limité.

La Chine le pays de production par excellence, quoique cultivé depuis des milliers d'années, offre l'exemple des soins qu'il faut apporter à la fabrication des engrais, car dans ce pays rien n'est perdu de ce qui peut contribuer à en augmenter la quantité et à en obtenir la meilleure qualité. En Angleterre, où l'élevage du bétail se fait sur une si grande échelle et appuyé sur l'expérience de plusieurs siècles le cultivateur s'applique à donner avec abondance à ses animaux la nourriture la plus riche en éléments de toutes sortes car il est persuadé que ce qu'il n'obtient pas en viande il peut se le procurer en engrais riches pouvant augmenter la fertilité de sa terre.

Outre l'engrais que l'on obtient des animaux, il est parfois nécessaire d'avoir recours aux engrais chimiques que l'on mélange avec l'engrais animal. Comme les récoltes de produits que nous obtenons sur une ferme sont en partie vendues pour être consommées en dehors de la ferme, ils ne font pas retour au sol, et celui-ci en est appauvri d'autant. C'est pour cette raison qu'une terre à laquelle on ne fournit que le fumier du bétail qu'elle nourrit, s'appauvrit et s'épuise à la longue, puisqu'on ne lui rend pas en engrais pour ce qu'elle donne, tel que nous en avons cité des exemples à l'égard des Etats-Unis, et comme nous pouvons le remarquer dans plusieurs fermes en Canada. Il faut donc acheter des engrais

pour compléter ce qui manque au fumier, corriger ses défauts par l'emploi d'engrais chimiques, ou la confection de composts où l'on fait entrer les cures de fossés, cendres, chaux, etc., toutes choses enfin contenant des matières provenant de la décomposition des plantes.

NOTES LOCALES

PERSONNEL
Le révérend M. Belley, curé de Chambord, MM. E. Ménard, Is. Morin, B.-A. Scott, L. E. Otis, J.-B. Rossignol, Napoléon Wagner, et Jos. Rossa étaient sur le train arrivé à Chambord samedi soir.

Les révérends MM. Barabé, de Hébertville, M. Hudon, procureur du Séminaire, M. Joseph Girard, M. P. P. pour le lac St-Jean ont dû arriver mardi soir.

Sa Grandeur Mgr Bégin est à Chicoutimi depuis vendredi.

Le révérend M. Roberge est parti hier et M. Wm Tremblay, lundi pour le lac St-Jean.

M. Honoré Petit, M. P. P., part demain pour Québec ; il doit se rendre à Ottawa, dans l'intérêt du comté.

Il sera accompagné jusqu'à St-Cyriae par un certain nombre d'amis. Nous ne croyons pas que M. Petit revienne avant la fin de la session, qui aura lieu en avril prochain, vers le 15, croyons-nous.

ACCIDENT A CHAMBORD
Un nommé Henri Grenon, de Chambord, employé à la construction des piliers du pont Métabetchonan, s'est fait fendre le talon et écraser le pied entre deux pierres, lundi dernier.

TEMPERATURE
Nous avons eu depuis une douzaine de jours une température de janvier. Après un hiver très doux, on est tout étonné de voir un froid semblable à cette date. Dans toute la vallée du lac St-Jean il est tombé une couple de pieds de neige, et les chemins sont devenus presque impraticables.

LE SUCCESSEUR DE MGR BEGIN
Il paraît certain que M. l'abbé Lallamne du Séminaire de Québec, avait été choisi par le Saint Siège comme successeur de Mgr Bégin, sur le trône épiscopal de Chicoutimi. Cette nomination eut été très bien vue dans le diocèse et dans tout le pays, mais l'opposition qu'y apporte M. Lallamne lui-même et les messieurs du séminaire de Québec et de l'université Laval pourrait bien changer la tournure des événements. On n'attend pas d'autres nouvelles de Rome avant un mois.

COMMERCE DE BOIS
M. Napoléon Wagner, commerçant de bois de Québec, était sur les chars samedi dernier en route pour le lac Bouchette où il fait faire de grandes quantités de bois. M. Wagner a déjà chargé 108 chars de bois de corde, dormant, bois carré depuis l'automne et chargera encore une trentaine de chars d'ici au printemps. Il fait de très bonnes affaires et reçoit du public québécois tout l'encouragement qu'il mérite.

LE TRIOMPHE AU LAC ST-JEAN
Malgré une température tout-à-fait défavorable, nos amis du lac St-Jean ont triomphé la semaine dernière, de Hébertville à Alma, St-Gédéon, St-Jérôme, Chambord et Roberval.

Dans chaque paroisse il y a eu réceptions enthousiastes. A Alma, M. Arthur Boulanger a donné un magnifique banquet. A St-Gédéon, il y a eu présentation d'adresse et d'un riche service à thé en argent. M. Évariste Simard, maire de la paroisse a lu l'adresse à laquelle M. Girard a répondu très éloquentement. M. Girard a été conduit de paroisses en paroisses dans une voiture à deux chevaux et partout il a été chaudement félicité. Parti de Roberval lundi matin, il a été accompagné jusqu'à Québec par MM. Enlago Ménard, Israël Morin, B.-A. Scott, Damasa Jabari, etc.

COUR CRIMINELLE
Vendredi matin, on a continué en cour criminelle la cause de Gonzague Lavoie et son épouse, Praxède Guay accusés de s'être emparés illégalement d'une propriété immobilière, etc.

Les petits jurés suivants ont été appelés et assermentés :
MM. E. L. Lapine, chef, Horace Foreade, Ph. Racine, Joseph Perron, Placide Collard, Troféil Dosbiers, Alfred Pilote, Joseph Bouchard, Alphonse Bouchard, Ferdinand Bouchard.

La Couronne, par ses témoins, Eugène Guay père et fils, Joseph Pruneau et Eugénie Delisle a prouvé les faits suivants :

Un nommé Eugène Guay, occupait depuis près de deux ans une propriété à St Jérôme, lorsque le 16 août dernier il a laissé la maison fermée à clef pour aller à la messe avec sa femme.

A son retour de la messe, il a trouvé les accusés dans la maison et les effets jetés à la porte. Il n'a pu entrer, mais les accusés l'ont menacé avec une hache et un fusil. Il a voulu faire des instances pour entrer mais tout a été inutile et il lui a fallu céder aux menaces. La preuve contre les accusés a été très forte.

M. L.-G. Belley, a adressé les jurés pour la couronne. M. Adj. Rivard a fait un éloquent plaidoyer en faveur des accusés, puis après la charge du juge, les jurés se sont retirés dans leur salle de délibération et ont rapporté un verdict de "non-coupable". Les prisonniers ont été libérés.

DECES

MURRAY.—En cette ville, dimanche soir, à l'âge de 30 ans et 6 mois, Emilie Murray, épouse de M. Louis Larouche.

Elle laisse 4 enfants en bas âge, le dernier ayant à peine 15 jours.

BOULANNE.—En cette ville, lundi matin, à l'âge de 35 ans, est décédée Christine Boulianne, épouse de feu Abraham Bilodeau.

Son service et sa sépulture ont eu lieu mercredi matin.

Est décédée à St-Cyriae, le 23 courant, à l'âge de 21 ans, Delle Lydie Gauthier, fille de Basile Gauthier, Ec, maire de Latraverse.

BELLE FERME A VENDRE

Un splendide lot de terre contenant environ 113 acres, situé dans le rang St-Mathias, dans la paroisse de Chicoutimi, près de la jonction de quatre chemins, près d'une boutique de forge et d'une fromagerie. Terrain plan, sans perte aucune. Tout l'étendue du lot très propre pour la culture du foin et du grain. Avec bâtisses dessus construites. S'adresser à T. Bailly, maître de poste, Chicoutimi

BARDEAUX ! BARDEAUX !

A VENDRE
A la scierie de St-Fulgence, un quantité de bardeaux de pin marchand de quatorze pouces de long. Pour prix et conventions, s'adresser à M. William Anderson. St-Fulgence, 25 fév. 92. 1 mars, 92, 3 ms.

CARTES D'AFFAIRES

L.-A. LANGLAIS,
Avocat

M. Langlais a ouvert bureau à Hébertville où il a fixé sa résidence. Il suivra les termes de toutes les Cours du district et s'occupera de prêts hypothécaires et de vente de terres.

JOS. PELLETIER,
AVOCAT.

Bureau : Dans le bas de la maison M. Onés. Tremblay, cordonnier, Racine, Chicoutimi.

P.-V. SAVARD L.L.L.
AVOCAT.

BUREAU : RUE RACINE, CHICOUTIMI. SE-VOISIN DU BUREAU DE POSTE

L.-G. BELLEY,
AVOCAT.

Bureau : Bâtisse du Progrès du Saguenay, rue Racine, Chicoutimi. S'écrit TOUJOURS le TERME D'HEBERTVILLE

L. ALAIN, L. L. B.
AVOCAT.

BUREAU : Chez M. H. Grudreaull-SELLIER. RUE RACINE, CHICOUTIMI. (Voisin de M. C.-P. Dumais, Marché 1 janv. 91.)

ADJ. RIVARD,
AVOCAT.

BUREAU : VIS-A-VIS L'HOTEL MARTIN. RUE RACINE, CHICOUTIMI. Suit le terme d'Hébertville. 23 oct. 91. Dr L.-E. BEAUCHAMP CONSULTATIONS DE 9 H. A. M. A 4 H. P. M. Rue Racine, Chicoutimi

ASSURANCE CONTRE LE FEU

Phoenix of Hartford, Citizens et Queen E.-V. HUDON AGENT.

M. Hudon informe les personnes qui désirent acheter la machine à coudre NEW-RAYMOND, qu'il en a toujours en mains à sa résidence, Rivière-du-Moulin, Chicoutimi. Conditions faciles. 12 jan. 91.

PIERRE BOUCHARD CHARRON, RUE STE ANNE, CHICOUTIMI. Voitures de toutes espèces et à bien bon marché. CONDITIONS AVANTAGEUSES.

STANISLAS CARON MEDECIN ET CHIRURGIEN GRADUÉ A LAVAL Rue Racine, Chicoutimi.



LOUIS BOUCHARD CHARRON A CHICOUTIMI Spécialité : Voitures de toutes sortes

CET ESPACE EST RESERVE PAR LA MAISON

F. KIROUAC & FILS FARINES, GRAINS ET PROVISIONS. QUEBEC

ASSURANCES CONTRE LE FEU

LA HARTFORD, CIE D'ASSURANCE CONTRE LE "FEU." Actif en espèces \$5,750,000.00 Dépôt au gov. \$110,000.00

LONDON & LANCASHIRE, CIE D'ASSURANCE CONTRE LE "FEU." Capital — \$10,000,000.00 Garantie — \$11,430,000.00

P.-A. GUAY, Agent, CHICOUTIMI. 10 sept. 91.

MEUBLES ! MEUBLES !

G.-O. TOUSIGNANT, MAGASIN GÉNÉRAL, CHICOUTIMI. Ayant acheté à très bas prix un stock de meubles provenant d'une manufacture de Montréal, je vendrai les meubles à 40 pour cent meilleur marché que n'importe quel magasin de meubles de Chicoutimi ou de Québec.

M. Tousignant profite de la présente pour remercier ses pratiqués et le public en général du généreux patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour et il espère de continuer à mériter leur encouragement en tenant constamment en stock les meilleurs effets qu'il vendra à très bon marché. Une visite est respectueusement sollicitée. G.-O. TOUSIGNANT, Chic. 1 juillet 91. Jan.

BONBONS ! BONBONNIERES

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, M. A. Hamel fera une grande réduction sur tous ses prix. Il possède un magnifique assortiment de bonbons français et anglais qu'il vendra à bien bon marché.

BONBONNIERES magnifiques et bijouteries de toutes sortes en bonbons pour étrennes. Toujours en mains un assortiment des plus complets de Pâtisseries et de Bonbons de toutes sortes. Prix très réduits. Mélange : 12 cents la livre ; 10 cents par 10 livres.

ANTOINE HAMEL CONFISSEUR. RUE RACINE, CHICOUTIMI. (Ancienne résidence de Péro Mercier, Boulanger.)

Avis

Est par le présent donné que 'THE NORTH CANADIAN ATLANTIC RAILWAY AND STEAMSHIP COMPANY' fera application à la prochaine session du parlement du Canada pour obtenir la passation d'un acte afin de prolonger le délai accordé pour commencer et compléter la construction des différentes sections de son chemin de fer, et aux fins de changer l'endroit de son bureau principal. Québec, 12 janvier 1892.

ELYNS, DIONNE & BOUFFARD, Avocats des requerrants Québec, 13 janvier 92.—Chic. 23 j. 91

UN SEUL PRIX

PLUS DE PRIX ELEVES
Nous offrons au commerce en général, de notre assortiment les lignes suivantes à des prix si bas qu'ils conviennent à ces temps durs.

MONTRES EN ORET EN ARGENT, HORLOGES ET BIJOUX DE TOUTES GENRES LUNETTES D'OPERA, ARGENTERIES, TELESCOPES, ACCORDEONS, Etc.

LUNETTES ET LORNGONS EN CRISTAL LAURANCE. recommandés par la Faculté de Médecine, comme étant les MEILLEURES pour la pureté, la limpidité et le fini du matériel, et leur propriété de renforcer la vue. C'est en cela qu'ils surpassent tous les autres. Ils durent plusieurs années sans exiger de changement, et par conséquent sont à MEILLEUR MARCHÉ.

LE TOUT REDUIT AU PLUS BAS PRIX POSSIBLE. Une visite est sollicitée. ELIE BEDARD, HORLOGER ET BIJOUTIER. 357 RUE ST-PAUL. (Vis à-vis la gare du C. P. R., Palais.) —QUEBEC.— 3 déc. 91.

A VOUS MESSAMES

Si une femme veut engraisser vite, se garantir de la maladie si commune à son sexe, jouir d'une bonne santé et aimer la vie, nous lui conseillons d'essayer une bouteille du "Régulateur de la santé de la femme" du Dr J. Larivière. C'est le Tonique des nerfs par excellence, le stimulant sans égal qui dispose à la gaieté et chasse les voiles sombres de la mélancolie. Une cuillère à soupe de "Régulateur" pris avant chaque repas relève les forces, arrête toute douleur, donne l'appétit et facilite la digestion. En envoyant 25 cents en timbres-poste pour un "Female Porous Plaster" du Dr J. Larivière (le meilleur emplâtre pour les femmes), vous aurez tous les renseignements et certificats concernant ce merveilleux remède. Pour toutes informations écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I. M. M. Evans & Sons, Montréal, P.Q., sont les Agents généraux en Canada pour fournir mes remèdes aux pharmaciens et marchands. 1 oct. 91 Jan 112.

BELLE FERME A VENDRE
On peut trouver une excellente occasion d'acheter : 1o Une magnifique terre de 90 acres en superficie, située au bord de la rivière-Mars, toute en culture, avec maison, étables, granges, hangar, fournil laiterie et four à pain, tout le matériel de la maison, toutes ces bâtisses en très bon état, muni d'améliorations, comme l'eau dans l'étable, etc. 2o 200 acres de terre à bois, situés à trois milles du village de la Grande-Baie. 3o Animaux de ferme et roulant complet. En s'adressant à ALFRED ANGERS, Cultivateur, St-Alexis

MAURICE OVIDE BOSSE NOTAIRE
Bureau : CHEZ M. ONÉSIME TREMBLAY PORTE VOISINE DE M. JOS. PELLETIER, AVOCAT

Hrs. de Bureau de 9 hrs A. M. 5 hrs P. M.

—Non ce serait mentir. Je t'aime! j'aime maman! Je vous aime tous deux autant. Je ne sais pas qui j'aime le mieux vrai! mais je serais bien malheureuse sans elle, comme je le suis sans toi.

—Tenez, mon ami, dit doucement Gisèle, voici la lettre que tout à l'heure Albane vous écrivait à mon insu.

Roger dévora les pages. Bientôt, ses yeux s'humectèrent. Les phrases de l'enfant relatant le changement d'habitudes de Gisèle illuminaient son cerveau d'une révélation. Il regarda sa femme, la vit émue, palpitante; alors, il lui ouvrit largement les bras.

—Tu m'aimes donc? A ce cri, Gisèle sentit s'éclorre en elle les sentiments confusément germés et que son orgueil voulait croire haineux, tandis qu'ils étaient l'amour.

Elle s'abattit sur le cœur de son mari. Et comme ils s'étreignaient une tête blonde se glissa entre eux, deux petits bras nouèrent leurs cous, et les trois baisers se confondirent.

GEORGES DE LYS.

Un malfaiteur attaque un train et s'enfuit sur une locomotive

Un attentat d'une audace extraordinaire a été commis sur un train de la Cie Central Hudson, qui fait tous les jours le trajet entre New-York et Buffalo, pour le compte de la Cie Américaine d'express. Un des chars de ce train est connu sous le nom de "char à l'argent"; il transporte les espèces envoyées par les trésors des Etats-Unis aux banques de l'Ouest, ainsi que l'argent échangé par les banques de New-York et celles de l'Ouest et les richesses contenues dans ce train sont ordinairement

plus considérables le samedi que les autres jours; elles s'élèvent souvent à plus d'un million de dollars, sans parler des bijoux et autres objets de valeur.

La garde du char à l'argent avait été confiée samedi soir à Daniel McInerny; le train était composé de huit chars d'express et un wagon pour la commodité des employés.

Le train partit de Syracuse à 5 heures du matin, sous la direction du conducteur Emile Laas, de cette ville. En approchant de Woodsport, le conducteur, qui se trouvait dans le wagon placé en arrière du char à l'argent, s'aperçut que le sifflet n'était pas aussi strident que d'habitude et cela lui donna des soupçons: il alla sur la plate-forme, grimpa sur le char et put apercevoir à l'intérieur, par un trou le buste d'un homme dont le bas de la figure, en dessous des yeux, était dissimulé par un masque de flanelle rouge. Il ne put voir le malfaiteur. Il alla vivement serrer les freins pneumatiques et appela ses deux compagnons, puis tous trois guettèrent la sortie du malfaiteur qui apparut bientôt et leur commanda, en accompagnant cet ordre de coups de revolver, de donner au mécanicien le signal d'aller en avant ou d'en subir les conséquences.

Les employés étaient sans armes; le conducteur dit à un de ses hommes d'aller vivement donner l'alarme à Jordan. Ceci fait, le conducteur donna le signal d'aller à toute vapeur pensant que le voleur n'oserait pas sauter et serait pris à la station suivante, qui est port Baron. Là, les freins furent encore serrés, et les hommes allèrent au char de l'express où ils virent les traces d'une lutte désespérée; des paquets d'argent et de bijoux étaient éparpillés à

terre et le messenger McInery fut trouvé tout ensanglanté et presque privé de sentiment; quant au voleur, il était introuvable et l'on supposa qu'il avait réussi à s'échapper. McInerny demanda à être envoyé à Rochester; on demanda par télégraphe une ambulance et le train repartit pour Lyons.

Pendant ce temps, la nouvelle avait été télégraphiée sur toute la ligne et en arrivant à Lyons les employés du train ne furent pas peu étonnés d'y voir, parmi la foule un jeune homme à lunettes d'or, bien mis et portant un sac en sautoir, qu'ils avaient déjà remarqué en partant de Syracuse. Ils essayèrent de s'emparer de lui, mais il sortit 2 revolvers, tint la foule en respect et sauta sur une locomotive, il en chassa le mécanicien et le chauffeur et mit la machine en mouvement. On se mit à sa poursuite, sur une autre locomotive, montée par le conducteur Laas et un aiguilleur, tous deux armés de fusils, et le mécanicien et le chauffeur; au bout de deux milles le voleur s'aperçut que l'eau manquait et il sauta à terre au milieu d'une grêle de balles.

Il réussit à se procurer par des menaces, un cheval et une voiture, mais les routes étaient mauvaises et il n'avancait que difficilement et on s'en empara près d'un marécage. Après quelques pourparlers, il se rendit au député shérif Collins et on l'emmena à Lyons où on le logea en prison.

Il a donné le nom de William Cross, de New Mexico, demeurant à Syracuse depuis quelque temps, on croit que l'on se trouve en présence de Oliver Curtis Parry qui dévalisa le messenger d'express Moore, près d'Utica, l'automne dernier.

"La Canadienne" COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE BUREAUX: 114 RUE SAINT-JACQUES. CAPITAL AUTORISÉ: \$300,000.

La seule compagnie canadienne française du pays. Opère les systèmes les plus nouveaux d'assurance, à des taux moins élevés que les autres compagnies. Place tous ses fonds en cette province.

La classe de Vie et indemnité, opérée par cette compagnie, accorde, outre l'assurance sur la vie, une indemnité hebdomadaire, au cas d'accidents et ce à un tarif moins élevé que celui de beaucoup de compagnies qui n'accordent que l'assurance sur la vie, sans indemnité pour accidents.

DEMANDEZ LES CIRCULAIRES V.-P. AUBIN, Agent pour le district de Chicoutimi. N. B. Agents voyageurs ou locaux demandés. 30 avril 91. 1 an

NOUVEL HOTEL J'ai le plaisir d'informer mes amis et le public en général, que je vien d'ouvrir un bon hôtel sur la côte, près de l'église d'Hubertville, où les voyageurs trouveront tout le confort désiré avec voitures et canots pour visiter les principales places de pêche etc.

"SUN LIFE" ASS. COY DU CANADA La seule compagnie canadienne et la plus populaire qui met des polices absolument SANS CONDITIONS et qui paie le plus promptement. Assurez-vous à la "SUN LIFE" JOS. BOUOHARD, Agent, Riv. du Moulin.

AVIS Il est spécialement défendu de passer sur les lots Nos 15 et 16 du second rang du canton Bagot, et l'y enlever du bois. Peter McLean, Gérant du Club Ha! Ha! Bay. St-Alph., 21 nov. 1889, Jan—21 nov 89.

Léo Girard Le Club Ha! Ha! Baie, Comté de Chicoutimi vient d'acheter la propriété du lac Girard, situé dans le canton Bagot, et par le présent, il est strictement défendu à toute personne de passer sur les terrains avoisinant les lots Nos 19 et 20 du township Bagot, et aussi expressément défendu de faire la pêche dans le dit lac. Le club vient aussi de faire l'acquisition des propriétés du Revr Ths Rehberge, Ptro, dans les cantons Bagot, Nos 16 et 17 comprenant 165 acres de terre. Il est défendu de passer sur ces lots, d'aller auprès du lac et d'y pêcher, sous peine des amendes les plus sévères. PITRE McLEAN. PROPRIÉTAIRE

BONNE NOUVELLE!! NOUVEAUTÉS DE TOUTES SORTES A TRÈS BAS PRIX VENTE SANS RESERVES. SACRIFICE ENORME. Nous prenons la liberté d'avertir le public que nous venons de recevoir un stock des plus complets et des mieux assortis. Outre notre ancien stock de cuir nous vendons maintenant tout ce qui se rattache à la marchandise sèche et à la grocerie, et cela à des prix défiant toute compétition. Toute personne qui viendra acheter chez nous pour \$5.00 argent comptant recevra une commission libérale. Nous tenons à vendre beaucoup et à bon marché, parce que c'est le débit qui fait le profit, et nous sacrifions nos marchandises plutôt que de les laisser sur nos tablettes des années entières. Venez voir notre stock!! Geo. Delisle & Cie. 21 mai 91. 3 ms.

Grains de semence hatifs Blé du Manitoba, Blé de la Russie, Blé fève blanc et rouge, rge, Avoine, Seigle Graine de mil canadienne et américaine, Graine de trefle rouge, blanc, et alsike. —AUSSI— Fleur en quarts et en poches de cont. qualités. Lard canadien et américain en quarts et en demi-quarts. Saindoux en caisses et en chaudières Jambons, Barley, Gruau, Huile de Morue et Loup-Marin, Sel-fin, etc. A vendre par GEO. TANGUAY, Rue Arthur, Bell et Lendenhall, Basse Ville près de la banque de Montreal, QUEBEC. Demandez les prix Québec, 18 août 1888. 1 an.—C. 4 fs

CULTIVATEURS ENVOYEZ VOTRE LAINE A SHERBROOKE! Vous aurez de belles étoffes, couvertes, flannelles, etc. DEPUIS 10 ANS Nos produits ont donné la plus entière satisfaction dans le Saguenay et toute la Province. Nous avons nommé M. M. GAY & C E Comme agents de notre maison pour Chicoutimi et les paroisses voisines. Voir nos échantillons pour toutes informations et pour envoyer votre laine, adressez-vous à M. M. GUAY & CIE. A.-L. GRINDROD & CO, SHERBROOKE, P.Q. 23 mai 90

Fourures! Fourures!! G.-R. RENFREW & CIE désirent attirer l'attention de ceux qui ont l'intention d'acheter des fourures sur leur immense stock comprenant tout ce qu'il y a de nouveau et d'élegant en fait de modes en vogue à Paris et à New-York. Nouvelles formes de CASQUES en Creamer et en Seal pour Dames. Nouveaux Sets en fourures pour Dames. Peaux de Buffles, de toutes qualités. Capots en Creamer, en Astracan et en Castor pour Messieurs. G.-R. RENFREW & CIE 35 et 37, rue Ruade, Hauteville, Québec

MUNN & CO SCIENTIFIC AMERICAN AGENCY for PATENTS A pamphlet of information and abstract of the laws, showing how to obtain Patents, Caveats, Trade Marks, Copyrights, sent free. Address MUNN & CO, 361 Broadway, New York.

SEL! SEL!! SEL!! EN RECEPTION EX BARK CIF SACS DE SEL 11 au tonneau A VENDRE EN RADE OU SUR LE QUAI Aussi: Grains de toutes sortes, Fleur en quarts et en poches, Saindoux, Lard Canadien, Short cut, Mess, Thin mess, Barley, Gruau, etc., etc., et à des prix défiant toute compétition. Une visite est sollicitée. A. Laroche, No 96 Rue St-Paul, Québec, 4 avril 18. 1 an.

N. RIOUX & Cie. MARCHAND [EPICIER EN GROS] 98 & 100 RUE ST-PAUL QUEBEC Prix réduits pour argent comptant Désirant faire une réduction de notre immense assortiment, consistant en Sirop, Sucre, Thé, Café, Riz, Barley, Tabac, Cigars, Raisins, et quantités de produits chimiques tels que Résine Couperose, Indigo, etc. —AUSSI— Huiles de toutes sortes en bouteilles et en futailles. Brandy! Vins! Gin! —ET— AUTRE LIQUEURS FINES— VIN DE MESSE UNE SPÉCIALITÉ Conserve alimentaire de toute espèce en Caniste. N. Rioux & Cie.

3 JOUTERES POPULAIRES!! Plaques en argent!! BROCHES 20 cts BSOCHES 25 cts BRROCHES 40 cts BRACELETS 20 cts BRACELETS 25 cts BRACELETS 40 cts BRACELETS 50 cts Chaines de montres 40 cts! G. SEIFERT, BAZAR EUROPÉEN, 34, rue de la Fabrique QUEBEC. PRICE BROTHERS & COMPANY MARCHANDS DE BOS MOULINS A SCIE SUR LE "SAGUENAY" A CHICOUTIMI, A BAIÉ DES HA! HA! A ST-ÉTIENNE, A BERGERONNES, SAUL-AU-COCHON.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC ST-JEAN

Le et après VENDREDI, 1er JANVIER 1892, les trains partiront de la nouvelle gare rue St-André, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches: DÉPART DE QUÉBEC 7.30 A. M.—Express direct pour le Lac St-Jean le mardi, jeudi et samedi, arrivant à la Jonction Chambord à 5.48 P. M., et à Roberval à 6.30 P. M. 4.15 P. M.—Train local de la malle tous les jours, pour St-Raymond y arrivant à 6.45 P. M. et pour la Rivière Pierre le lundi mercredi et vendredi, seulement, y arrivant à 8.15 P. M.

ARRIVÉE A QUÉBEC 9.00 A. M.—Train local de la malle part tous les jours, de St-Raymond à 6.30 A. M. et de la Rivière à 6.45 P. M. le mardi, jeudi et samedi, arrivant à Québec 9.00 A. M. 6.40 P. M.—Express direct part de Roberval à 7.30 A. M. le lundi mercredi et vendredi, (et de la Jonction Chambord à 8.12 A. M.,) pour Québec, y arrivant à 6.40 P. M. 20 minutes pour prendre le lunch au lac Edouard.

Un train spécial mixte partira de la jonction Rivière à Pierre, tous les samedis soir à 6.15, à l'arrivée du train du chemin de fer des Basses Laurentides, venant de St-Tite jonction, pour Québec, y arrivant à 10.15 p. m. et repartira de Québec tous les lundis matin à 2 heures pour la jonction Rivière à Pierre, et y fera raccordement pour St-Tite jonction, à 6.30 a. m. L'Express direct nord et sud fait raccorderment à la rivière à Pierre avec le chemin de fer des Basses Laurentides, pour St-Tite, Grandes Piles et Trois-Rivières. On peut se procurer des billets de passage chez R.-M. Stocking, vis-à-vis PHOTEL St-Louis et chez Suzor & Trudelle, 87 rue du Pont.

Le fret pour tous les points des districts du lac St-Jean et Saguenay, à l'est de la Jonction Chambord, est enregistré pour la Jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'ouest enregistré pour Roberval.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5. h. P. M. Billets de retour de première classe aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations, tous les samedis, tous pour revenir jusqu'au mardi suivant. Excellentes terres à vendre par le gouverneur, dans la vallée du lac St-Jean à des prix nominaux. Le chemin de fer transportera les nouveaux colons, et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATUITS. Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries. Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taxes pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec. J.-G. SCOTT, Secrétaire & Gérant. Québec, 4 novembre 1891

AVIS Crédit foncier franco Canadien M. M.-O. Bossé, N. P. informe tous ceux qui désirent emprunter du Crédit Foncier Franco Canadien qu'il se chargera de leur demande, et fera tout son possible pour leur donner pleine et entière satisfaction. Applications jusqu'au 15 juin. 16 Av. 91. M. Bossé tient maintenant son bureau chez M. Onésime Tremblay, cordonnier, même porte que M. Jos. Pelletier, avocat.

IMMENSE AVANTAGE PROFITEZ-EN!! ALLEZ TOUS EN FOULE ACHETER AU MAGASIN GÉNÉRAL DU BON MARCHÉ PAR EXCELLENCE TENU PAR P.-H. BOILY, MARCHAND, RUE RACINE, CHICOUTIMI.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES MINES EUROPÉENNE ET AMÉRICAINES DE PARIS, LONDRES, BRUXELLES ET NEW-YORK. DIRECTEUR POUR LA PUISSANCE: A. LEFRED, Ingénieur, KENT HOUSE, QUÉBEC. Permis de recherches. Patentes de terrains miniers, Consultations. Examens de minéraux. Explorations. Argentages. Exploitation. Achat et vente des mines duits minières. oct. 91.

MEUBLES!! Toujours en main un assortiment très considérable de meubles tels que chaises, tables, buffets, armoires, sofas, canapés, bureaux à toilette, sets de chambre à coucher, sets de salon, qui nous valent à des prix tellement bas qu'ils surprennent tous les acheteurs. TESSIER & PETIT.

ASSORTIMENT GENERAL Le public trouvera toujours à notre magasin un assortiment général et très complet de marchandises sèches, fourrages de toutes sortes telles que robes de carottes, casques, manchons, bas, capots, provisions telles que lard, farine, haricots, sésame, maïs, angilles, épicerie, quincailleries et ferronneries; fournitures pour charbons; chausures, harnais et cuirs, vaisselle et huile de charbon; remède à tous les maux, et pouvant guérir tous les maux, aussi le sirop, les pilules et l'onguent de la Mère Seigel. Liqueurs: Vins blanc et rouge, champagne, whiskey, brandy, gin, vieux rya, old tom gin, scotch whiskey, vana uthi, charreusse, benedictine, cura çao, anisette, sirops français et canadiens, bière, apollinaris, etc. VOTRE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE. TESSIER & PETIT

ALLUMETTES DE EDDY Télégraphes et Telephones INFALLIBLES. SANS DANGER. AGREABLES. Chaque petit bois une allumette. Chaque allumette un coup sur. Mauvaise Odeur. Pas de Degouttement de Souffre. Vente partout. N'en acceptez pas d'autres. U. P. KES à HULL, CANADA. ÉTABLIES 1851.